

[L'accompagnement des enfants ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation](#) [1]

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) vient de publier de nouvelles Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. L'objectif de ces recommandations est de fournir des repères propres à guider les professionnels dans leurs pratiques liées à l'accompagnement des mineurs ayant des difficultés psychologiques perturbant le processus de socialisation accueillis dans leurs services. En effet, plusieurs rapports et études français récents montrent qu'un nombre important d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance ont également une notification de reconnaissance de personne en situation de handicap. Ces enfants sont, pour la plupart, orientés vers un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep), un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), un Institut médico-éducatif (IME) ou vers les dispositifs de psychiatrie infanto-juvénile, et parfois les deux à la fois.

[En savoir plus \(Anesm\)](#) [2]

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/laccompagnement-des-enfants-ayant-des-difficult%C3%A9s-psychologiques-perturbant-gravement-les>

[2] [http://www.ansm.sante.gouv.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1225](http://www.ansm.sante.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=1225)